

# CES STRUCTURES INNOVANTES S'APPUIENT SUR 2 AXES COMPLÉMENTAIRES

## VOLET 1

Mettre à disposition les compétences et ressources gériatologiques des établissements et services médico sociaux (EHPAD : Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - Services d'Aide et de Soins à Domicile) à l'échelle du territoire au bénéfice des professionnels et des personnes âgées. En complément des offres assurées par les partenaires du territoire, des temps de **formations / informations** pourront être proposés à **destination des usagers** du CRT, **de leurs aidants** et également **de tous les professionnels du territoire.**



## VOLET 2

Intervenir en complément des services existants pour permettre aux **personnes âgées de vivre chez elles** le plus longtemps possible.



## BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Centre de Ressources Territorial « Les Vallées »  
23 rue Bel Air  
44650 CORCOUÉ SUR LOGNE

### VOLET 1

Pour les activités, animations, formations...  
02 51 11 66 51  
nelly.roy@hl-corcoue.fr

### VOLET 2

Pour le suivi des bénéficiaires  
02 51 11 65 29  
crt@hl-corcoue.fr



## QU'EST-CE QU'UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL ?



Les CRT ont été créés en France pour répondre aux besoins des **personnes âgées vivant à domicile** et en **perte d'autonomie.**



## LE PUBLIC CONCERNÉ



### VOLET 1

- Pour toutes les personnes âgées de **+ 60 ans** du territoire couvert qu'elles soient ou non suivies dans le cadre du volet 2.
- Pour tous les **professionnels sanitaires, médico-sociaux et de ville.**

### VOLET 2

#### Critères d'orientation obligatoires :

- **+ de 60 ans**
- **GIR 1 à 4** souhaitant rester à domicile
- Présence de **plusieurs intervenants au domicile** (IDEL, SSIAD, SAAD, portage de repas, SAD, etc.)
- **Résidant sur le territoire** du CRT Les Vallées

#### Critères d'admission complémentaires :

- **Chutes et risques de chutes**
- **Isolement social**
- Fragilités en lien avec des **troubles cognitifs**
- **Épuisement de l'aidant**
- Problématiques liées à **l'alimentation**



## LA MISE EN ŒUVRE D'UN SUIVI CRT



### Nécessité d'une coordination renforcée à domicile en complément des services de soutien déjà existants.

Une commission d'admissions composée des membres du CRT statue en fonction des situations si un suivi CRT est nécessaire.

**Différentes prestations peuvent être proposées par le CRT** en vue de maintenir une vie à domicile (sécurisation du logement, téléassistance, activités physiques adaptées, accompagnement social/ psychologique, lutte contre l'isolement etc.)

Un soutien est possible pour **accompagner les accidents de la vie** et anticiper les **retours à domicile suite à une hospitalisation.**

Des solutions de **soutien et de répit pour les aidants** en collaboration avec les PFRA (plateformes dédiées à cet effet)



**Les données liées à l'accompagnement seront partagées via un logiciel sécurisé afin d'assurer le suivi des bénéficiaires. Une messagerie sécurisera les échanges entre professionnels.**

## LES PARTENAIRES CRT

- **Liens privilégiés avec les autres services de coordinations** (CLIC, DAC, unités PA/PH du Conseil Départemental, les EDS, les PFRA, les SAD...)
- **Ergothérapeutes à domicile** (AT'DOM, EAAR, ESA, libéraux ...)
- **Les libéraux** (infirmiers, kiné...)
- **Les porteurs du dispositif** et notamment **les EHPAD et les résidences autonomie du GCSMS PS2V** (coordination lits hébergements temporaires, accès aux animations et repas des structures)

## LE TERRITOIRE CONCERNÉ

